

# AMNESTY INTERNATIONAL

## Déclaration publique

Index AI : MDE 04/001/2009

ÉFAI

10 novembre 2009

### **Arabie saoudite/Yémen. Toutes les parties au conflit de Saada doivent se conformer au droit international**

Amnesty International a demandé ce mardi 10 novembre 2009 à toutes les parties au conflit qui fait rage dans la province de Saada, dans le nord du Yémen, de se conformer strictement aux exigences du droit international humanitaire et, plus particulièrement, de traiter les prisonniers avec humanité et de protéger la population civile.

L'organisation a lancé cet appel après avoir reçu des informations selon lesquelles les combats opposant les forces gouvernementales du Yémen aux partisans armés de feu Hussein al Houthi, dignitaire chiite zāidite, se sont propagés en Arabie saoudite. Les forces saoudiennes ont alors dû affronter directement les rebelles yéménites.

Ces derniers jours, au moins 100 partisans d'al Houthi auraient été capturés ou se seraient rendus aux forces saoudiennes et seraient détenus en Arabie saoudite. De leur côté, les rebelles affirment qu'ils ont capturé plusieurs soldats saoudiens. Aucun des belligérants n'aurait pour l'instant autorisé le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) à entrer en contact avec ces prisonniers, ce qui fait craindre pour leur sécurité.

Le 5 novembre 2009, l'aviation saoudienne aurait bombardé les forces d'al Houthi qui avaient franchi la frontière près de Jabal al Dukhan, tuant un soldat saoudien et en blessant 11 autres. Les médias se sont faits l'écho d'allégations selon lesquelles les avions saoudiens ont largué des bombes au phosphore, qui ne doivent pas être utilisées dans des zones peuplées de civils. On ignore si ce bombardement a fait des victimes, notamment parmi la population civile. Toutefois, quelque 300 familles auraient ensuite fui la région. Armes hautement incendiaires, les bombes au phosphore constituent de graves menaces pour les civils et ne doivent en aucun cas être utilisées à proximité de civils.

Le lendemain du raid aérien, Amnesty International a écrit au ministre saoudien de la Défense, le prince Sultan Bin Abdul Aziz al Saoud, lui demandant si des bombes au phosphore avaient été larguées et, le cas échéant, le priant de préciser dans quelles conditions et quelles précautions avaient été prises pour épargner la vie des civils. L'organisation n'a pas encore reçu de réponse.

Le conflit qui fait rage dans le gouvernorat de Saada, au Yémen, a éclaté en 2004 et se poursuit depuis lors de manière intermittente. Les combats ont repris avec une nouvelle intensité en août 2009, après que des milliers de citoyens parmi la population majoritairement chiite ont été déplacés et qu'un grand nombre d'autres personnes, probablement des centaines, dont des civils, ont été tuées. Le gouvernement yéménite ayant bouclé la région, il s'avère extrêmement difficile d'obtenir des informations indépendantes sur les événements – ce qui nourrit les inquiétudes quant à la sécurité et au bien-être de la population civile.

Document public

\*\*\*\*\*

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez contacter le Service de presse d'Amnesty International à Londres, Royaume-Uni, au +44 20 7413 5566 ou [press@amnesty.org](mailto:press@amnesty.org).

Secrétariat international, Amnesty International, 1 Easton St., Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni,  
[www.amnesty.org](http://www.amnesty.org).